

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la  
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue tenue selon la loi, à  
Laverlochère-Angliers, au 11 rue Saint-Isidore Ouest (Salle du Pavillon),  
le **MERCREDI 31 AOÛT 2022 à 19 h 45** à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Bruno Boyer	, maire de Belleterre
M. Jocelyn Cardinal	, maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Roger Bouthillette	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa
M. Vincent Gingras	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère-Angliers
M. Simon Gélinas	, maire de Lorrainville
M. Alexandre Binette	, maire de Moffet
M <sup>me</sup> Lyne Ash	, mairesse de Nédélec
M. Nico Gervais	, maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRCT
M. Richard Robert	, maire de St-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin	, maire de St-Édouard-de-Fabre
M. Marco Dénomme	, maire de St-Eugène-de-Guigues
M. Pierre Gingras	, maire de Témiscaming
M. Martin Lefebvre	, maire de Ville-Marie

**SONT ABSENTS :**

M. Gérald Charron	, maire de Laforce
Poste vacant	, mairie de Rémigny
M <sup>me</sup> Patricia Noël	, présidente du Comité municipal de Laniel et représentante du territoire non organisé

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE**  
**DE :**

M<sup>me</sup> Claire Bolduc, préfète de la MRCT

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Katy Pellerin	, directrice du Centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles
M <sup>me</sup> Christelle Rivest	, directrice de l'évaluation foncière et des finances
M. Chaibou Achirou	, directeur à l'aménagement et au développement du territoire
M. Sami Bdiri	, greffier et trésorier adjoint
M <sup>me</sup> Lyne Gironne	, directrice générale et trésorière

**N. B.** : Le conseil de la MRC s'est réuni en réunion privée de 18 h 30 à 19 h 35.

08-22-327

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE À 19 H 45 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour de la présente séance a été transmis dans les délais prescrits;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Marco Dénomme  
et résolu unanimement

- **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé en ajoutant deux points dans « Affaires municipales » :
  - La mise en commun des équipements par les municipalités;
  - L'offre de StraTJ en sécurité civile.
- **QUE** l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Information

## **MOT DE LA PRÉFÈTE**

Face à de récents événements dans l'actualité touchant des actes répréhensibles à l'endroit d'élu.e.s, M<sup>me</sup> Bolduc rappelle qu'il est primordial aux élus municipaux d'exercer leurs fonctions avec honneur et dignité. Toute forme de manque de respect, d'intimidation ou de harcèlement envers les employés ou élus municipaux doit être absolument dénoncée.

Elle annonce que la conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue a lancé sa plateforme électorale. La capacité des municipalités d'agir localement constitue la pierre angulaire des revendications.

Finalement, M<sup>me</sup> Bolduc mentionne que dans les prochaines semaines plusieurs activités seront organisées par les municipalités, à titre d'exemple, la municipalité de Fugèreville inaugure le 9 septembre 2022 le Centre Mont-Carmel. Aussi la municipalité de Moffet quant à elle accueillera le 10 septembre le Festival des arts du Témiscamingue alors que la municipalité de St-Bruno de Guigues célébrera cette même journée ses 125 ans. Sans oublier les activités organisées par la municipalité de Nédelec, en commémoration du grand feu qui avait détruit plus de cinquante résidences en 1922, l'évènement aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

08-22-328

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2022**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2022 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers;

Il est proposé par M. Jocelyn Cardinal  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- **QUE** ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

**Information** **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE, S'IL Y A LIEU (CM, ART.150)**

Aucune question de l'assistance.

**Information** **SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2022 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROÉLECTRIQUE COMMUNAUTAIRE – PROJET ONIMIKI**

M<sup>me</sup> Bolduc mentionne qu'une demande de rencontre a été adressée à Hydro-Québec dans le cadre du projet ONIMIKI. Elle rappelle qu'aucun dépôt de projet n'a eu lieu en juillet dans le cadre de l'appel d'offre lancé par Hydro-Québec.

**08-22-329** **SUIVI DES GRANDES PRIORITÉS 2022 DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE – LA PÉNURIE DE LOGEMENTS**

**CONSIDÉRANT** la pénurie de logements, enjeu des plus importants pour l'ensemble du territoire;

**CONSIDÉRANT** la volonté du Conseil de la MRC de passer en mode action en créant un comité de travail chargé d'orienter dès cet automne les prochaines actions, inspirées du rapport sur l'État de situation du logement au Témiscamingue déposé au printemps dernier;

**CONSIDÉRANT** l'importance de se mettre en action pour mettre en place des solutions concrètes auprès du milieu municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Richard Robert  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- **DE CRÉER** un comité de travail composé des membres suivants
  - Claire Bolduc, préfète ( qui présidera les travaux du comité)
  - Luc Lalonde, maire de Béarn
  - Alexandre Binette, maire de Moffet
  - Nico Gervais, maire de Notre-Dame-du-Nord
  - Pierre Gingras, maire de Témiscaming
  - Martin Lefebvre, maire de Ville-Marie

Le mandat principal du comité sera de cibler rapidement des propositions à mettre de l'avant par les municipalités ou la MRC.

**Information** **ENJEU PONCTUEL – LES SOINS DE SANTÉ**

M<sup>me</sup> Bolduc informe les membres du conseil qu'un atelier politique sur les soins de santé sera organisé lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités. À l'occasion de cet atelier, les candidats des partis politiques viendront expliquer leurs visions de l'organisation des soins de santé ainsi que le déploiement de ces soins de santé et des services dans les régions.

**Information**     **ENJEU PONCTUEL - DÉMARCHE DU COMPLEXE DES EAUX PROFONDES**

M. Daniel Barrette, représentant de la MRC au sein du CA du "Complexe des eaux profondes" fait état des dernières nouvelles en lien avec le projet porté par cet OBNL.

**Information**     **ENJEU PONCTUEL – CAMPAGNE ÉLECTORALE PROVINCIALE**

Dans le cadre de la campagne électorale provinciale, les cinq candidats des partis politiques dans la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue viendront rencontrer les élus municipaux le 15 septembre 2022.

**Information**     **DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE KIPAWA ET LA VILLE DE TÉMISCAMING – LACUNES DANS L'ENTRETIEN DU CHEMIN FORESTIER TÉMISCAMING-MANIWAKI**

Lors de leur conseil respectif du mois d'août 2022, la municipalité de Kipawa et la Ville de Témiscaming ont adopté une résolution demandant à la MRC d'organiser une rencontre avec les responsables de l'entretien du chemin forestier Témiscaming-Maniwaki, à savoir les compagnies forestières et les zecs. Les arguments invoqués sont :

- L'état du chemin forestier s'est détérioré;
- Un nouveau chemin forestier via Rapides-des-Joachims, rendrait moins nécessaire le détour par Témiscaming et Kipawa;
- Le tourisme et l'industrie forestière sont importants pour le secteur Sud et pour la MRC dans son ensemble.

**08-22-330**     **AUTORISATION POUR LA PRÉPARATION ET LA PUBLICATION D'UN APPEL D'OFFRES CONCERNANT LE PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)**

**CONSIDÉRANT** l'autorisation du ministère des Transports pour la phase 1 du PIIRL;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Richard Robert  
appuyé par M. Mario Drouin  
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** la préparation et la publication d'un appel d'offres public pour la réalisation d'un PIIRL.

**08-22-331**     **APPUI À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS REQUÉRANT UNE PROLONGATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT** qu'en mars 2021, le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action pour le secteur de la construction qui vise à tirer pleinement profit du Plan québécois des infrastructures et à relancer l'économie dans le contexte de la pandémie;

**CONSIDÉRANT** qu'une des mesures de ce plan consiste à mettre en place un programme doté d'une enveloppe de 90 M\$ visant à accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux dans leurs bâtiments municipaux;

**CONSIDÉRANT** que les travaux doivent être réalisés entre le 1er juin 2021 et le 31 mai 2023;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs municipalités de la MRC du Témiscamingue se sont prévaluées de ce programme, mais qu'elles sont confrontées à la pénurie de main-d'œuvre lorsqu'elles doivent utiliser les services de firme d'architectes ou d'ingénieurs;

**CONSIDÉRANT** que les délais demandés par les firmes d'architectes ou d'ingénieurs pour livrer les travaux dépassent largement les délais dont les municipalités ont besoin pour tenir un processus d'appel d'offres, d'approbation par le Conseil et la réalisation des travaux;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Vincent Gingras  
appuyé par M. Roger Bouthillette  
et résolu unanimement

- **QUE** la MRC de Témiscamingue appuie la MRC du Val-Saint-François et demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de prolonger le délai aux municipalités dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

**08-22-332**

**SÉCURITÉ INCENDIE - APPUI À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINT-BRIGIDE-D'IBERVILLE**

**CONSIDÉRANT** la résolution de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-D'Iberville requérant l'uniformisation des normes concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant pour les véhicules électriques et les véhicules hybrides;

**CONSIDÉRANT** que cette résolution a été portée à l'attention des services de sécurité incendie déployant les services de désincarcération sur notre territoire et qu'ils sont en accord avec la présente démarche;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Alexandre Binette  
appuyé par M<sup>me</sup> Lyne Ash  
et résolu unanimement

- **D'APPUYER** la résolution de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-D'Iberville.
- **DE DEMANDER** à l' Association canadienne des constructeurs de véhicules d'établir des normes concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant sur les véhicules

électriques et hybrides, et ce, en collaboration avec les constructeurs de véhicules à l'étranger.

**08-22-333**

**ATTRACTIVITÉ ET RÉTENTION AUPRÈS DES ENTREPRISES TÉMISCAMIENNES**

**CONSIDÉRANT** que le CLD de Rouyn-Noranda a mis en place une structure pour une organisation régionale dans les services d'immigration, tout en respect avec les territoires offrant déjà des services;

**CONSIDÉRANT** l'embauche récente, à la MRC, d'un agent de développement en attractivité, accueil et rétention qui pourra faire un lien avec les services offerts par le CLD de Rouyn-Noranda auprès des entreprises témiscamiennes;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de dégager un budget pour financer les activités suivantes:

- Représentation de la MRC de Témiscamingue auprès d'Objectif Québec (2 500 \$);
- Réservation d'une banque d'heures pour de l'accompagnement sur des mandats ponctuels (25 h @ 100 \$).

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Luc Lalonde  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- **DE DÉGAGER** un budget de 5000 \$ à même l'enveloppe « Projets spéciaux du conseil » afin de soutenir financièrement les 2 activités précédemment décrites.

**08-22-334**

**MIFI - DÉPÔT DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN PLACE DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'ÉTABLISSEMENT DURABLE DES NOUVEAUX TÉMISCAMIENS**

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 04-22-177 du conseil de la MRC de Témiscamingue (MRCT) adoptant le plan d'action de la politique d'accueil et établissement durable des nouveaux témiscamiens;

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 05-22-218 du conseil de la MRCT octroyant le montant de 52 544.25 \$ du fonds région ruralité (FRR) pour la mise en place du plan d'action pour trois ans;

**CONSIDÉRANT** l'indice de vitalité économique de la MRC de Témiscamingue de 2018 soit -3.92 et classé Q4 lui permettant d'être subventionné à hauteur de 75 % par le Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration (MIFI);

**CONSIDÉRANT** le coût total de la mise en œuvre du plan d'action soit 350 295 \$ et la possibilité de financer en partie cette mise en œuvre via le programme à hauteur de 75 % soit 262 721.25 \$;

**CONSIDÉRANT** la contribution de la MRCT soit 35 029.50 \$ en biens et services et 52 544.25 \$ via le fonds région ruralité (FRR) totalisant ainsi

85 573.75 \$ soit l'équivalent de 25 % de lu coût total de mise en œuvre du plan d'action considéré contribution de la MRCT;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Alexandre Binette  
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** M<sup>me</sup> Lyne Gironne, directrice générale et trésorière à déposer une demande de subvention d'un montant de 262 721.25 \$ pour trois ans au Programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).
- **DE SIGNER** tout document relatif à la demande de subvention pour et au nom de la MRC.

#### **08-22-335**

#### **AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE - AUTORISATION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - PROJET DE DÉCLINAISON DE L'IMAGE DE MARQUE**

**CONSIDÉRANT** l'adoption en juillet 2021 de l'outil révisé de planification stratégique visant la mise en valeur du potentiel agricole qu'est le plan de développement de la zone agricole (PDZA);

**CONSIDÉRANT** que mobiliser les acteurs du milieu agricole et agroalimentaire autour de la signature Témiscamingue à travers entre autres le développement de la marque agrotouristique est un des axes d'intervention identifiés dans le PDZA;

**CONSIDÉRANT** que le Témiscamingue s'est doté dans le cadre de la campagne d'attractivité d'une image de marque « Vivre au Témiscamingue »;

**CONSIDÉRANT** que l'objectif du projet est de décliner cette image de marque au secteur agricole et agroalimentaire afin de développer une marque agrotouristique du Témiscamingue et contribuer ainsi à la promotion et à l'essor des produits du terroir;

**CONSIDÉRANT** la promotion de l'achat local et l'identification des produits locaux témiscamiens dans les différents rayons des épiceries locales du Témiscamingue;

**CONSIDÉRANT** que la MRC a besoin d'accompagnement dans le cadre de cette démarche;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Marco Dénommmé  
appuyé par M<sup>me</sup> Lyne Ash  
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** la publication d'appel d'offres sur invitation pour le projet de déclinaison de l'image de marque au secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue.

Information

**RAPPORT D'ACTIVITÉS – ÉVOLUTION MENSUELLE DES COÛTS ET DES VOLUMES DU RECYCLAGE, DES DÉCHETS ET DU COMPOSTAGE À L'ÉCOCENTRE**

---

Le conseil de la MRC prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que du tableau sur les poids de déchets par municipalité.

08-22-336

**BÂTIMENT POUR L'INCINÉRATEUR**

---

**CONSIDÉRANT** l'avancement du projet d'incinérateur et qu'il est envisagé que celui-ci soit implanté dans le centre de transfert actuel (pour réutiliser la dalle de béton), la MRC fera face à certains défis, entre autres au niveau de la gestion des déchets durant la construction de l'incinérateur;

**CONSIDÉRANT** qu'en plus de la gestion des déchets, il faudra trouver une option permanente pour la gestion des matières recyclables, considérant que le centre de transfert ne pourra plus les recevoir et que l'ancien centre de tri ne permet pas de décharger les camions à benne basculante;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut également prendre en considération le fait que le dôme sur le centre de transfert devra être retiré pour construire le bâtiment au-dessus de l'incinérateur, ce qui implique d'autres coûts;

**CONSIDÉRANT** tous les coûts engendrés pour le démantèlement du dôme, la gestion des déchets durant la construction, les coûts pour le recyclage, y compris les inconvénients rattachés à tous ces aspects, il est préférable de conserver le centre de transfert actuel;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 8 juillet dernier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Simon Gélinas  
appuyé par M. Bruno Boyer  
et résolu unanimement

- **DE CONSTRUIRE** un nouveau bâtiment en neuf pour recevoir l'incinérateur, sur le site du Centre de valorisation, dans l'éventualité où le projet se concrétisera.

08-22-337

**AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC-COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES RUELLES DE LA VILLE DE TÉMISCAMING**

---

**CONSIDÉRANT** que depuis plusieurs années, la collecte des matières résiduelles dans certaines ruelles de la ville de Témiscaming pose problèmes, principalement en raison du manque d'espace, tant pour circuler avec les camions de collecte que pour ramasser les bacs;

**CONSIDÉRANT** qu'une rencontre s'est tenue à Témiscaming, le 21 juin dernier, afin de consulter les citoyens des ruelles concernées sur 3 options possibles;



**CONSIDÉRANT** que l'option privilégiée a été que la MRC aille en appel d'offres public afin d'octroyer le contrat de collecte des matières résiduelles dans lesdites ruelles à un contractant disposant de véhicules petites tailles (ex. : pickup avec remorque) capables d'effectuer la collecte des matières résiduelles dans les ruelles;

**CONSIDÉRANT** que 2 options seront demandées soit de collecter les matières directement dans les ruelles, mais avec des sacs, des chaudières ou de plus petites poubelles facilement manipulables à la main ou de transporter les bacs 360 litres des citoyens concernés à un endroit à définir et de les remettre en place, une fois les bacs vidés par les camions de la MRC;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) du 8 juillet dernier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Pierre Gingras  
appuyé par M. Marco Dénomé  
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** le lancement d'un appel d'offres public pour la collecte des matières résiduelles dans les ruelles de la ville de Témiscaming, selon 2 options, et ce, pour une période de 3 ans, soit du 7 novembre 2022 au 6 novembre 2025.

**08-22-338**

**SIGNATURE D'UNE ENTENTE PORTANT SUR LE PRÊT D'UNE RESSOURCE EN MÉCANIQUE À LA RISIT**

**CONSIDÉRANT** la disponibilité de la ressource en mécanique de la MRCT afin de répondre aux besoins de services en mécanique des municipalités locales;

**CONSIDÉRANT** les besoins de la RISIT de requérir les services de la ressource en mécanique de la MRCT pour réaliser des travaux d'entretien et de réparation sur ces véhicules, en vue de l'inspection de la SAAQ;

**CONSIDÉRANT** que la MRCT accepte de prêter temporairement les services de sa ressource en mécanique pour répondre aux besoins de la RISIT;

**CONSIDÉRANT** que les parties conviennent de confirmer leur entente par écrit;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Norman Young  
appuyé par M. Nico Gervais  
et résolu unanimement

- **D'AUTORISER** la directrice générale-trésorière à signer l'entente entre la MRC et la RISIT pour le prêt de service du mécanicien.

08-22-339

**RECOMMANDATION POUR LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU TÉMISCAMINGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**CONSIDÉRANT** que l'organisme régional, Agence de l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue sollicite la MRC de Témiscamingue pour la nomination de 2 représentants du territoire pour siéger sur leur conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** qu'un poste est toujours vacant;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Daniel Barrette  
appuyé par M. Simon Gélinas  
et résolu unanimement

- **DE RECOMMANDER** la nomination de M<sup>me</sup> Nadia Bellehumeur, à titre de représentant du Témiscamingue pour siéger au conseil d'administration de l'Agence de l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue.

Information

**MISE EN PLACE DU COMITÉ SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Le conseil de la MRC prend acte de la mise en place du comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels composé de :

- M<sup>me</sup> Lyne Gironne, responsable de l'accès à l'information;
- M. Sami Bdiri, responsable de la protection des renseignements personnels; et
- M. Daniel Dufault, membre du comité.

Ce comité relevant de la directrice générale aura pour fonction de soutenir la MRCT dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations énoncées dans la Loi sur l'accès.

Information

**FONDS RÉGIONS RURALITÉ (FRR) - VOLET 2 - 3E APPEL DE PROJETS POUR LE VOLET « MUNICIPALITÉ ET ORGANISME »**

Les municipalités ainsi que les organismes à but non lucratif du territoire sont invitées à déposer leur demande de financement pour leur projet au Fonds Régions Ruralité. Le dernier appel de projet de ce volet prendra fin le lundi 26 septembre 2022 à 16 h. Ce volet vise à soutenir des projets axés sur la qualité de vie et la vitalisation du milieu. Une somme de 206 803 \$ est toujours disponible pour soutenir des projets témiscamiens.

Information

**CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS SOUS LE THÈME « POUR NOS RÉGIONS »**

Le 80<sup>e</sup> Congrès de la FQM se tiendra au Palais des congrès de Montréal, du 22 au 24 septembre prochain. La présidente d'honneur pour cette édition est notre préfète, M<sup>me</sup> Claire Bolduc.

Les municipalités suivantes seront représentées, soit Duhamel-Ouest, Kipawa, Lorrainville, Nédélec, Notre-Dame-du-Nord, St-Bruno-de-Guigues, ainsi que les villes de Belleterre, Témiscaming et Ville-Marie.

**Information**      **SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ: ÉDITION 2022**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation vous invite à participer à la Semaine de la municipalité, qui aura lieu du **11 au 17 septembre 2022** sous le thème **Ma municipalité, à mes côtés!** Chaque jour, une sous-thématique sera mise de l'avant :

- Dimanche 11 septembre : Lancement de la Semaine de la municipalité 2022;
- Lundi 12 septembre : Aménagement du territoire et urbanisme;
- Mardi 13 septembre : Services aux citoyennes et aux citoyens;
- Mercredi 14 septembre : Employées et employés municipaux;
- Jeudi 15 septembre : Démocratie municipale;
- Vendredi 16 septembre : Développement durable;
- Samedi 17 septembre : Occupation et vitalité des territoires.

**Information**      **SUIVI | COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRCT**

Le Conseil de la MRC a pris acte du projet du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2022 et de la séance extraordinaire du 10 août 2022 du comité administratif.

**Information**      **AFFAIRES MUNICIPALES**

M. Cardinal souhaite connaître le meilleur moyen à mettre en place pour la mise en commun des équipements entre municipalités. Il pose aussi une question en lien avec l'offre de l'entreprise StraTJ en sécurité civile qui s'avère être plus avantageuse si l'ensemble des municipalités y adhèrent.

**Information**      **AFFAIRES NOUVELLES**

Un maître de poste a été recruté pour le bureau de poste à la municipalité St-Édouard-de-Fabre.

**Information**      **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE, S'IL Y A LIEU (CM, ART. 150)**

Aucune question de l'assistance.

**08-22-340**      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**


**CONSIDÉRANT** que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;


Il est proposé par M. Martin Lefebvre  
appuyé par M. Vincent Gingras  
et résolu unanimement

- **QUE** l'assemblée soit levée.

**N. B. : Prochain conseil de la MRC : 14 septembre 2022.**

Il est 20 h 59.

  
Claire Bolduc, préfète

  
Lyne Gironne, directrice générale -  
trésorière

**AVIS :** Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.

